

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 06/06/2017

RPI BEYNAC-BURGNAC-MEILHAC

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Lintz, Jagaille, Léonard, Rogron, Sells, et Fontanille
M. Tessier

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy

Adjoints et Conseillers municipaux : Mmes Braud, Fluhr, Henrion, Lascaux et Val.
M. Escoubeyrou.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Farges, Froidefond, Frugier,
Kaczanowski, Pannetier, Périchon et Réjeaud.

M. Prunières,

DDEN : Mmes Balestrat et Penot

Etaient excusés :

IEN : M. Giraud

Enseignantes : Mme Lintz, Mme Clément.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Danguiral, Faye, Jammet, Pailler,
Robineaux.

Secrétaire de séance : Mme Léonard

Présentation de la nouvelle enseignante nommée sur l'école de Burgnac, Mme Fontanille qui aura en charge les C.P.

• Préparation de la rentrée 2017

- *prévision des effectifs 2017-2018 et bilan des inscriptions en cours au 02/06/2017*

sur BEYNAC	sur BURGNAC	sur MEILHAC
PS: 36	CP: 23	CM1: 32
MS: 20	CE1: 26	CM2: 20
GS: 20	CE2: 24	
Total: 76	Total: 73	Total: 52

TOTAL: 201 élèves soit 25,125 élèves par classe en moyenne, en raison de l'ouverture d'une classe sur la commune de Burgnac.

- *répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2017*

BEYNAC:

PS: 24 PS/MS : 12 + 14 = 26 MS/GS : 6 + 20 = 26 Total 76

Les enseignantes remercient les mairies pour l'achat d'une table et de chaises pour les PS, ainsi que des lits, draps et corbeilles pour la sieste.

N'ayant plus de CP sur l'école, les enseignantes ont demandé à ce que le dernier jour d'école, des tables en très bon état soient transportées à Burgnac, évitant ainsi des frais supplémentaires.

Des tables supplémentaires ont été commandées pour la cantine pour les petits

Question: Cette année, Mme Audonnet a appris que certaines invitations pour la réunion des futurs PS avaient été envoyées par mail. Elle s'interroge sur cette façon de procéder car elle n'était pas au courant et avait fait le nombre de copies des mots pour un envoi postal. Elle a donc eu des appels de familles lui indiquant ne rien avoir reçu par courrier (effectivement, cela leur avait été envoyé par mail).

Réponse : Mr Couty ne sait pas qui a procédé à ce changement sans prévenir Mme Audonnet.

BURGNAC

CP 23 ; CE1 : 26 ; CE2: 24 Total: 73

Conséquences matérielles : du mobilier (tables, chaises, armoires...) a été commandé pour la nouvelle classe des CE2. Elle sera également équipée d'un tableau numérique et d'un ordinateur portable. La nouvelle cantine sera également équipée avec du mobilier neuf.

Mme Rogron demande s'il serait possible de déplacer une des sonnettes sur le second bâtiment, celui-ci abritera la nouvelle classe et la cantine.

Monsieur Desbordes précise que l'aménagement d'un chemin en cailloux, destiné à faire le lien entre le nouveau bâtiment et celui déjà existant, se fera ultérieurement. En effet, sa réalisation nécessite de déterrer la cuve à fioul au préalable.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle classe et de la cantine sont en cours.

MEILHAC

CM1 : 26 ; CM1/CM2 : 6 + 20 = 26 TOTAL : 52

Mr Massy explique que les travaux de démolition ont commencé et que la cour est bien sécurisée.

A partir du retour des vacances de Toussaint, le fonctionnement de la cantine de Meilhac sera réorganisé car les travaux en cours devraient être terminés. A l'heure

actuelle, les enfants mangent dans la salle des fêtes en un seul service, Mr Massy précise que les déplacements et le repas se déroulent bien, les enfants ont le temps de manger tranquillement puisqu'il n'y a qu'un service. Après la rentrée 2107, Mme Legros (aide cantinière) part à la retraite et sera remplacée par Mr Valade (cantonnier).

- **Organisation du temps scolaire**

Les municipalités sont dans l'attente du décret du ministère annoncé pour le 08/06/17

Les enseignants des 3 écoles sont favorables au passage à la semaine de 4 jours. Mme Rogron remarque notamment que le dispositif actuel génère de la fatigue qui s'accumule en fin de semaine, sans la coupure du mercredi. De son côté, Mr Tessier souligne que la journée qui devait s'alléger ne l'est pas réellement, puisque les horaires sont toujours calés sur les transports scolaires, qui sont restés échangés ; les temps d'attente du car de 10 minutes en fin de journée provoquent en général plus de tension ou d'énerverment que de détente. Enfin, Mme Sells évoque les difficultés de mise en place des APC, activités de soutien qui devraient être menées en très petit groupe alors que finalement, les enfants « à charge » des enseignants sont en groupe plus important (1/2 classe) qu'initialement prévu.

Mr Massy signale que contrairement aux annonces des journalistes, ce ne sont pas les communes qui sont décisionnaires en la matière mais que l'inspection académique aura le dernier mot. Les maires évoquent également les difficultés de financement que représentent les A.P.C. pour les communes.

Certains parents expriment leurs doutes sur l'intérêt, du point de vue de la fatigue, pour certains enfants du passage à la semaine de 4 jours : le rythme pour ceux qui fréquentent le centre de loisirs serait inchangé puisqu'ils se lèveraient de toute façon le mercredi.

Si une modification de l'organisation du temps scolaire était souhaitée pour la rentrée 2017, un conseil d'école extraordinaire devrait avoir lieu.

- **bilan des travaux et équipements (effectués, à venir)**

BEYNAC:

Les enseignantes remercient la mairie pour le changement du photocopieur et la présence de papier à usage unique à la place des torchons comme demandé lors du conseil précédent. A savoir que tous les élèves sont responsables et ne gaspillent pas le papier. Les enseignantes s'interrogent sur l'absence de savon. Mr Couty répond qu'il devrait être disponible la semaine suivant le conseil d'école.

Travaux dortoir: Mme Audonnet demande à Mr Couty si les lieux seront utilisables par les enseignantes à partir du 15 août afin de les organiser?

Mr Couty espère que oui.

Cantine: les enseignantes expriment le souhait que les repas servis à la cantine de Beynac évoluent pour que la qualité soit améliorée, que des produits frais soient proposés aux enfants... Les enfants scolarisés à Beynac sont petits et ne sont pas vraiment en mesure d'exprimer un avis pertinent sur leurs repas.

Les enseignantes demandent également qu'il soit prévu une seconde personne au moment du coucher des 36 PS prévus l'année prochaine pour la sieste. Il faut faire passer ces 36 PS aux toilettes, les aider à se déshabiller et les faire se coucher, elles pensent comme elles l'avaient déjà exprimé lors du deuxième conseil d'école qu'il est impossible à une personne seule de mener à bien cette mission dans la sérénité nécessaire à ce moment qui précède le repos. Mr Couty répond qu'une embauche n'est pas prévue spécifiquement pour ce temps mais qu'une réflexion peut être menée.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient les mairies pour leur implication dans l'aménagement d'une nouvelle classe et d'une nouvelle cantine. Elles remercient également les cantonniers pour leur entretien régulier des locaux et du terrain de sport.

Elles soulignent également la qualité des repas préparés par Mme De Almeida.

MEILHAC :

Mr Tessier remercie la mairie pour son écoute et sa réactivité. Le chemin d'accès au stade et à la salle polyvalente a été aménagé et donne toute satisfaction, pour le gain de temps et de sécurité qu'il procure.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle cantine ont été évoqués plus haut.

Des demandes ont déjà été formulées lors de précédents conseils et concernent la mise en œuvre du PPMS (rideaux occultants pour la classe ancienne et système de communication par talkie-walkie entre les deux classes).

• Bilan des sorties scolaires

Les 3 écoles du RPI devraient pouvoir bénéficier du gymnase de Bosmie l'Aiguille dans les mêmes conditions que pour l'année scolaire actuelle, toutefois un réaménagement sera nécessaire avec la classe supplémentaire.

BEYNAC: Toutes les sorties se sont bien déroulées. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs ainsi que l'association Maxi mômes pour leur participation financière qui permet d'amoindrir la somme demandée aux familles.

Reste à effectuer: - sortie athlétisme orientation, initialement prévue le 18 mai mais décalée au 13 juin car la météo ne s'y prêtait pas.

- Déplacement à l'école de Burgnac le 30 juin pour les GS/CP afin que les élèves visitent leur future classe et passent un moment convivial.

BURGNAC :

Réalisés :

- le 12 mai, passage de l'examen du Permis Piéton pour la classe des ce1-ce2
- Plantations dans le jardin potager de l'école.

A venir :

Pour les deux classes :

- le 26 juin, sortie de fin d'année en Corrèze au Musée de l'Homme de Neandertal.
- le 30 juin, accueil des GS/CP de Beynac
- le 06 juillet, rencontre sportive multi-activités au stade de Saint Maurice Les Brousses.

Pour la classe des CP-CE1

- le 15 juin, visite aux correspondants de l'école Joliot Curie (à Limoges).

MEILHAC :

Sorties effectuées :

- 11 avril : ateliers scientifiques à Saint-Maurice -les-Brousses
- 18 mai : visite du collège et représentation théâtrale pour la classe des CM1-CM2
- 22 mai : découvertes et questions scientifiques à la journée Eco-rurale à Rilhac-Lastours
- En cours jusqu'au 16 juin : séances natation à la piscine d'Aixe

Sorties prévues :

- 8 juin : journée athlétisme au stade de Nexon
- 14 et 15 juin : voyage scolaire à Neuvic en Corrèze
- 4 juillet : journée rugby/pétanque à La Roche-l'Abeille

• Budget transports et fournitures scolaires

Mme Rogron demande s'il serait envisageable que les répartitions budgétaires soient plus souples : actuellement chaque école dispose de 38 euros par enfant pour l'achat de matériel et de 1500 euros par école pour le transport (le transport pour la piscine n'étant pas prélevé sur ces 1500 euros mais réglé directement par les communes). D'une année sur l'autre et d'une école à l'autre, les besoins sont différents, et parfois il serait utile de pouvoir basculer du budget transport vers le budget matériel ou inversement. Mme Lascaux répond que les municipalités vont étudier la question, elles ne sont pas opposées à cette idée, mais sur le plan comptable ce n'est pas simple.

• PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

BEYNAC :

Deux exercices "incendie" ont été effectués cette année; tout s'est bien déroulé. Il subsiste toujours un problème pour éteindre les alarmes de la classe de Mme LEONARD et de la cantine.

Concernant les exercices "intrusion", 2 ont été effectués avec les mêmes constats. Et un exercice "confinement" avait été réalisé en décembre.

BURGNAC :

Un second exercice « alerte intrusion » a été réalisé le 11 mai. Un dernier exercice « alerte incendie » sera organisé avant la fin de l'année scolaire.

Le PPMS sera réaménagé à la rentrée pour pouvoir fonctionner avec des locaux séparés.

MEILHAC :

Deux exercices "incendie" et un exercice "intrusion" ont été réalisés. Pour compléter ce dispositif, un exercice confinement sera réalisé rapidement.

A propos des exercices "incendie", Mr Tessier demande si la visite de la personne chargée de la vérification des systèmes d'alerte pourrait coïncider avec un exercice ; il suffirait de connaître le jour de son passage pour s'organiser.

Mr Massy n'y voit pas d'inconvénient, mais ne peut pas garantir un créneau horaire précis pour cette visite.

• Questions supplémentaires

➤ RPI

Suite aux effectifs croissants, est il envisagé de mettre en place une deuxième garderie afin « d'isoler »- de sécuriser les plus jeunes.

A l'heure actuelle il n'est pas envisagé de faire une seconde garderie, les municipalités ont du faire face à d'importants frais avec les travaux d'aménagements et d'agrandissement dans les 3 écoles et ne peuvent pas envisager les dépenses qui découleraient de la création d'une seconde garderie. De plus, l'organisation d'une seconde garderie serait complexe car elle imposerait aux familles de récupérer leurs enfants le soir sur deux sites de garderie différents.

Les parents demandent quel est le taux d'encadrement légal pour une garderie, Mr Couty répond « on est dans les clous »... Il précise que l'année prochaine avec l'agrandissement des locaux les enfants seront moins les uns sur les autres et qu'ainsi les petits pourront être plus à part. Mme Audonnet fait remarquer que comme il a été convenu qu'une partie du dortoir resterait installée (sinon il y aurait chaque jour une quarantaine de lits à installer puis désinstaller) la salle ne sera finalement pas plus grande l'an prochain. Mr Couty revient sur sa décision et ne souhaite plus qu'une partie du dortoir reste en place.

➤ Beynac.

APS (activités périscolaires) : Beaucoup de parents se sont plaints de retrouver de la peinture sur les vêtements de leur enfant le 15 mai dernier , serait-il possible d'utiliser les blouses de l'école ?

Mr Couty précise que la personne qui a utilisé de la peinture avec les enfants présente ses excuses. Il explique aussi que quelqu'un aurait dit à cette personne qu'il n'y avait pas assez de blouses. Mme Audonnet fait remarquer que les blouses de l'école sont à la disposition des animateurs s'ils le souhaitent, que les enseignantes n'ont jamais refusé leur utilisation.

Pour l'année scolaire 2017/2018, les ateliers seront-ils reconduits ? Les différents intervenants auront-ils la possibilité d'établir en commun un projet d'animation (temps d'échange, démarches cohérentes et suivie...) ?

Mr Couty explique qu'à l'heure du conseil d'école, on ne sait pas encore quel sera le rythme adopté pour la prochaine année scolaire donc on ne sait pas si les ateliers seront reconduits. Monsieur Couty accepte l'idée que les intervenants aient du temps pour se concerter et préparer leurs activités.

Locaux de la visite médicale : sont ils adaptés (hygiène et sécurité) ?

Les enseignantes précisent que cette année en raison des travaux les visites ne pouvaient s'effectuer dans la salle de garderie/motricité/dortoir. Le bruit aurait perturbé les tests auditifs. De plus, une partie de ces visites se déroulait l'après midi et l'après midi le dortoir est occupé. Elles relèvent également qu'effectivement la salle où les visites se sont déroulées n'est jamais nettoyée, pas même aux vacances scolaires. Mr Couty dit que s'il est prévenu à l'avance la salle pourra être nettoyée avant les visites médicales. Quand à la sécurité il reconnaît que l'escalier n'est pas en très bon état.

Les parents d'élèves remercient la mairie pour l'effort consenti quant aux essuie-mains, serait il possible de faire le nécessaire pour le savon ?

Mr Couty répond que le savon arrive sous peu.

➤ Burgnac

Serait-il possible d'investir dans un ballon de foot ?

Au mois de septembre, un ballon de football a été mis à la disposition des élèves pour s'amuser lors des récréations. Ce ballon a été rapidement inutilisable. S'il est vrai que le goudron de la cour l'a élimé, le manque de soin dans son utilisation a également contribué à sa détérioration. Mme Rogron a alors demandé aux élèves qui le pouvaient d'apporter leur propre ballon, à tour de rôle. Elle a rapidement constaté que les élèves étaient beaucoup plus soigneux avec le leur ... Elle indique qu'un nouveau ballon leur sera prêté à la rentrée 2017.

➤ Meilhac

Certains enfants trouvent les portions insuffisantes, peuvent-ils se resservir s'ils ont encore faim ?

Mr Massy se déclare assez surpris de cette demande : il a été plusieurs fois présent lors du repas des enfants et observe qu'ils sont resservis à leur demande. Mme Sells souligne que cette question a été parfois abordée en cours d'année lors des échanges entre ses élèves lors des conseils du mercredi. Elle a fait remonter l'information auprès des cantinières et la question n'a plus été soulevée depuis.

➤ Divers :

Des changements ou recrutement concernant l'équipe pédagogique et le personnel communal qualifié pour l'année scolaire 2017-2018 sont-ils envisagés ?

Pas de changement mais une arrivée, Mme Fontanille qui enseignera à Burgnac. Mesdames Fontanille et Lintz auront un complément de service à la rentrée 2017. Le temps partiel de Mr Tessier ayant été reconduit, un(e) nouvel(le) enseignant(e), non encore désigné(e) à ce jour, viendra assurer son complément.

L'ordre du jour étant épuisé, M Tessier lève la séance.

Le président du RPI pour l'année 2016/2017

La secrétaire de Séance

Mr Tessier

Mme Léonard